J5

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP 26-3-74 730652

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 5 (nouvelle série) 22 mars 1974

VIGNE

Les prochains traitements à appliquer, seulement sur les vignes sujettes à ces affections, concernent:
- l'érinose contre laquelle on effectuera un traitement aux huiles d'anthracène jaune au plus tard lors du gonflement du bourgeon.
- l'acariose contre laquelle le soufre mouillable (doses indiquées par le fabricant) est le plus efficace au même stade.
- l'excoriose contre laquelle on n'interviendra en traitement de printemps qu'à l'apparition de la première feuille (voir bulletin ultérieur).
- les noctuelles et la boarmie dangereuses lorsque les pousses ont 1,5 à 3cm de long. On utilisera alors soit le lindane ou le toxaphène en pulvérisation à 5 kg de matière active à l'hectare, ou en granulés ou appâts à répandre au pied, soit l'endosulfan suivant ce dernier procédé.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les germes de contamination primaire (ascospores) approchent de leur maturité et la prochaine période pluvieuse sera favorable aux premières contaminations aux altitudes inférieures à 300m. Dans ces limites, le premier traitement devra être appliqué dès réception, et seulement après cette période pluvieuse dans les autres zones d'altitude.

TAVELURE DU POMMIER - Les premières projections d'ascospores se sont déjà produites et elles s'intensifieront lors des prochaines pluies, mais il n'y a pas lieu d'intervenir avant l'apparition des stades sensibles (stade C3 ou apparition de la pointe des feuilles au sommet du bouton éclaté).

OIDIUM DU POMMIER - La protection doit être entreprise dès l'éclatement des bourgeons.

XYLEBORE - Même aux basses altitudes, le réchauffement des 17 et 18 mars n'a pas été assez prolongé pour déclencher une activité notable du ravageur. Mais un traitement placé dès maintenant permettra de prévenir des attaques qui ne sauraient tarder. On utilisera alors le lindane à 25 gr/hl de matière active. Si l'on préfère intervenir lors des sorties d'insectes (2 ou 3 jours consécutifs avec température maximale de plus de 18°) on pourra également utiliser un parathion à 50 gr/hl de matière active, ou un oléoparathion à 30 gr/hl de m.a.

TEIGNE DES FLEURS DU CERISIER - Sur les plantations habituellement sujettes aux attaques de cet insecte on appliquera un oléoparathion entre le gonflement et l'éclatement du bourgeon. Contre le Monilia, les traitements sont plus tardifs et doivent encadrer la floraison.

GRANDE CULTURE

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA - A réception de ce bulletin l'activité de l'insecte aura déjà atteint son maximum et la croissance du végétal rendra les traitements superflus.

MELIGETHE DU COLZA - Nous rappelons que le stade le plus propice au traitement se situe lorsque les boutons floraux sont bien dégagés mais encore fermés. Ces traitements sont alors inoffensifs pour les abeilles. On trouvera par ailleurs (au verso) la liste des insecticides et acaricides sans danger pour les abeilles.

APERCU SUR LA PROTECTION DE L'EQUILIBRE BIOLOGIQUE

(suite)

" Raisonner" un traitement c'est en fait adopter un compromis acceptable entre le risque de bousculer plus ou moins ce fragile équilibre biologique et la nécessité inéluctable d'intervenir plus ou moins pour protéger les récoltes de leurs ennemis.

Parmi les trois principales solutions envisagées précédemment, la limitation des interventions chimiques effectuées à bon escient étant jusque là assurée en grande partie par l'application des Avertissements Agricoles et la dispersion des espèces utiles ne couvrant encore en France qu'un domaine extrêmement réduit, nous limiterons notre propos à un premier classement, encore fort incomplet, des pesticides d'après leur action vis à vis de la faune auxiliaire.

Bien que les moyens de recherche aient jusqu'ici été insuffisants pour connaitre l'action sur tous les arthropodes utiles de tous les pesticides, on est d'ores et déjà suffisamment renseigné sur certains produits pour fournir à leur sujet quelques indications aux utilisateurs.

I - Pesticides peu ou pas toxiques pour les arthropodes utiles: Ce sont essentiellement les fongicides classiques: Captane, Cuivre, Dodine, Folpel, Mancozèbe, Manèbe, Soufre à poudrages, Thirame, Zinèbe, Zirame.

Les acaricides spécifiques, Tétradifon et Tétrasul appartiennent à cette catégorie.

A cette occasion, nous rappelons que les pesticides suivants ne sont pas dangereux pour les abeilles: toxaphène, endosulfan, phosalone, polychlorocamphanes, roténone, pyréthrines, diethion, dicofol, thioquinox, chlorphénamidine, tétradifon, tétrasul et chinométhionate.

II - Pesticides moyennement toxiques pour les arthropodes utiles. D'une sélectivité imparfaite ils respectent seulement certains ordres d'insectes et acariens prédateurs:
- Chlorfenizon, Dicofol, Diethion, D.N.O.C., Endosulfan, Huiles de pétrole, Isolane, Méthidathion, Phosalone, Phosphamidon, Pirimicarbe, Toxaphène, Trichlorfon, Vamidothion et parmi les fongicides: Dinocap et Soufre mouillable.

III - Pesticides toxiques pour la plupart des insectes et acariens: Azinphos methyl, Carbaryl (Sevin), Diméthoate, Lindane, Malathion, Mévinphos, Parathions. Le Lindane est peu toxique pour les acariens prédateurs.

Les pesticides qui ne figurent pas dans cette classification sont soit de commercialisation trop récente pour avoir à leur sujet une appréciation objective (Benomyl, Carbendazim, Methylthiophanate), soit plus anciens mais alors les connaissances que l'on a pu acquérir sur leur action sont soit trop incomplètes, soit contradictoires.

CLIMAT DE L'HIVER 1973-74 (suite)

Si parmi les 3 mois de l'hiver c'est celui de décembre de température sensiblement normale, qui s'est montré le moins clément sous ce rapport, en ce qui concerne la pluviométrie et l'insolation, c'est février qui, très arrosé et très peu ensoleillé, compense la sécheresse et la bonne insolation de décembre et janvier. Si la fréquence des précipitations peut paraitre élevée vis à vis de leur quantité, celà est dû à un grand nombre de très faibles précipitations, notamment en janvier.

Quant aux chutes de neige, à l'exception du 27 février, toutes les autres se sont produites en dehors de ces 3 mois: 28 et 30 novembre d'une part, 1er et 3 mars d'autre part, ces dernières ayant été particulièrement importantes dans le sud de la région.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

DÉLAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES

POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VÉGÉTAUX

DONT LA RÉCOLTE EST CONSOMMABLE

(Durée de la période d'interdiction avant récolte)

LISTE ÉTABLIE PAR LE SERVICE CENTRAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
A - **Insecticides d'origine végétale :**		
- nicotine	10	
- pyréthrines synergisées		Non dangereux pour les abeilles.
- roténone		Non dangereux pour les abeilles.
B - **Hydrocarbures chlorés :**		
- diéthyl diphényl dichloréthane	7	
- endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
- lindane	15	
- méthoxychlore	7	
- toxaphène et polychlorocamphane	21	Non dangereux pour les abeilles.
C - **Esters phosphoriques non endothérapiques :**		
- acéphate	21	
- azinphos éthyl	15	
- azinphos méthyl	15	
- bromophos	7	
- carbophénothion	15	
- chlorfenvinphos	15	
- dialifor	30	
- diazinon	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- dichlorvos	5	48 h. pour traitement des serres (émission de nuit, fumigation seulement).
- diéthion	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion	15	
- fénitrothion	15	
- fenthion	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- malathion	7	
- métamidophos	21	
- méthidathion	15	
- naled	7	48 h. avant la récolte dans les serres (en fumigation).
- nichlorfos	15	
- parathion éthyl	15	
- parathion méthyl	15	
- phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles (21 jours pour les légumineuses fourragères).
- phosmet	15	
- prothoate	15	
- sulfotep	10	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.

P 185

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- tétrachlorvinphos	15	
- trichlorfon	7	
D - **Esters phosphoriques endothérapiques :**		
- déméton-O-méthyl sulfone	21	En association avec l'azinphos ou le parathion.
- diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- diméthoate	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- formothion	7	(1) 15 jours pour les cultures légumières. 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- mévinphos	7	
- monocrotophos	42	
- ométhoate	21	
- oxydéméton méthyl	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- phosphamidon	21	(1) Interdit sur toute culture légumière.
- thiométon	21	
- vamidothion	30	(1) Interdit sur toute culture légumière.
E - **Carbamates :**		
- carbaryl	7	
- dioxacarb	8	
- formétanate	30	
- isolane	15	
- méthiocarbe	15	
- méthomyl	15	Action systémique.
- pirimicarbe	15	(1) 7 jours pour les cultures légumières.
- promécarbe	15	

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
F - **Acaricides spécifiques :**		
- benzomate	15	
- binapacryl	21	
- chinométhionate		Non dangereux pour les abeilles.
- chlorbenside	7	
- chlorofénizon	7	
- chlorphénamidine	15	Non dangereux pour les abeilles.
- chlorfénéthol + chlorfensulfide	15	
- dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles.
- dioxathion + fénizon	15	
- fénazaflor	15	
- fénizon	7	
- hydroxyde de tricyclohexylétain	30	Non dangereux pour les abeilles.
- phénisobromolate	15	
- phenkapton	15	
- tétradifon	7	Non dangereux pour les abeilles.
- tétrasul	7	Non dangereux pour les abeilles.
- thioquinox	15	Non dangereux pour les abeilles.
G - **Fongicides :**		
- binapacryl	21	
- chlorothalonil	7	
- dichlofluanide	7	
- drazoxolon	15	
H - **Divers :**		
- métaldéhyde	7	Pour les traitements en pulvérisation et poudrage.

(1) **Les cultures légumières** comprennent toutes les cultures de légumes (culture légumière de plein champ, culture maraîchère, culture légumière sous serre et abri), y compris le fraisier. La pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture.

N.-B. — Cette note devra être soigneusement conservée, les avis s'y reporteront fréquemment au cours de l'année

Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - Nos Paritaires 477 AD, 478 AD et 523 AD à 536 AD

FRANLY - 14707

Directeur-Gérant : L. BOUYX